

Avis adopté

Séance plénière du 22 avril 2025

Permettre à tous de bénéficier d'une *alimentation de qualité en quantité suffisante*

Déclaration du groupe Artisanat et Professions libérales

Le lien entre nos habitudes alimentaires et notre santé est clairement établi. Ainsi, depuis déjà plusieurs années, les politiques publiques visent à promouvoir une alimentation à la fois saine, variée et équilibrée, en plus d'une activité physique régulière.

Les résultats ne sont toutefois pas au rendez-vous, comme le montrent par exemple les chiffres sur l'obésité et le surpoids.

Nos modes de vie sont en cause avec une forte consommation de plats tout préparés et une hausse des repas pris hors domicile, mais aussi un attrait accru avec l'inflation de ces dernières années pour les produits alimentaires les moins chers, souvent ultra transformés.

Faire évoluer les comportements est selon nous une priorité et cela implique de mobiliser les leviers de l'information, de la sensibilisation et de l'éducation autour d'une alimentation au service de la santé de chacun.

A ce titre, l'échelon territorial - à travers les Projets alimentaires territoriaux - nous semble crucial, en permettant à la fois de développer des filières locales, avec une vraie collaboration entre tous les acteurs de l'amont à l'aval, mais aussi de redonner de la valeur à l'alimentation auprès des habitants, tout en s'appuyant sur le souhait, largement partagé, de consommer local. Une évolution des pratiques de la commande publique pourrait également y contribuer, en favorisant les produits locaux dans les achats pour la restauration collective.

De plus, les actions d'éducation à l'alimentation doivent être renforcées : à destination des plus jeunes, en activant pleinement le programme européen « Lait et Fruits et légumes à l'école », mais également auprès de tous les âges, en valorisant « le cuisiné maison ». Nos artisans et commerçants alimentaires spécialisés s'y emploient, en proposant à leurs clients des produits et des quantités adaptés à leur budget, ainsi que des idées de recettes simples.

Sur tous ces points, notre groupe partage les préconisations de l'avis, tout comme celles appelant à faire de l'accès à une alimentation de qualité un objectif interministériel ou encore celles visant à soutenir les actions de lutte contre la précarité alimentaire.

Nous partageons également l'objectif d'améliorer la qualité de l'offre alimentaire et en particulier la composition des produits transformés et ultra transformés.

Les acteurs des filières alimentaires sont prêts à se mobiliser en ce sens, comme l'ont fait volontairement et avec succès, ceux de la boulangerie.

En revanche, nous nous opposons à l'idée de taxer les produits qui, à l'issue d'une échéance fixée, ne respecteraient pas la teneur en gras, sel et sucre à des niveaux correspondant aux « recommandations nutritionnelles médicales ».

Selon nous, une telle approche n'est ni réaliste ni constructive.

Elle revient à considérer d'une part, que les filières ne pourraient agir que sous la menace, et d'autre part, que chaque produit isolément devrait être parfait sur le plan nutritionnel, au mépris de l'enjeu unanimement reconnu d'une alimentation diversifiée et équilibrée qui promeut une consommation adéquate de différents types d'aliments.

Enfin, selon cette logique, de nombreux produits transformés du terroir, devraient à l'avenir être supprimés ou taxés !

Le groupe Artisanat et Professions Libérales ne pouvant partager une telle approche, il a été conduit à **renoncer à un vote favorable sur cet avis.**